



RÉSULTATS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2024

UNE DYNAMIQUE CONFIRMÉE DES PERFORMANCES EN 2024

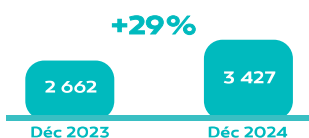
Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group, réuni le vendredi 21 mars 2025, a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme de l'année 2024 et arrêté les comptes y afférents.

La brochure des états financiers annuels 2024 aux normes IAS/IFRS et notes annexes est publiée sur le site www.ir-bankofafrica.ma.

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

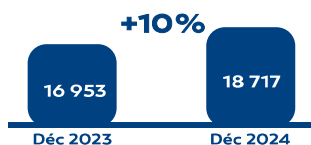
-MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



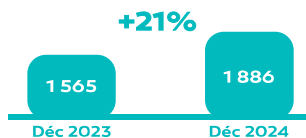
Progression très significative du **Résultat Net Part du Groupe** de BANK OF AFRICA de **+29%** à **3,4 milliards** de dirhams.

PRODUIT NET BANCAIRE



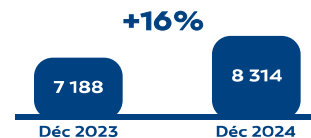
Hausse du **Produit Net Bancaire** consolidé de **+10%** atteignant **18,7 milliards** de dirhams à fin décembre 2024.

RÉSULTAT NET



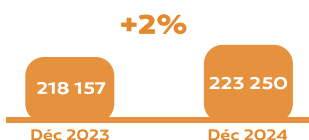
Augmentation exceptionnelle du **Résultat Net de la Banque** de **+21%** à **1,9 milliard** de dirhams au titre de l'exercice 2024.

PRODUIT NET BANCAIRE



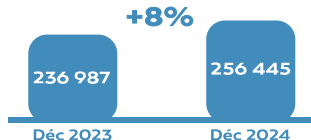
Croissance solide du **Produit Net Bancaire** de la Banque au Maroc de **+16%** à **8,3 milliards** de dirhams.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-



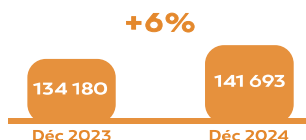
Evolution des crédits à la clientèle consolidés -Hors Resales- de **+2%** à **223 milliards** de dirhams à fin décembre 2024.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-



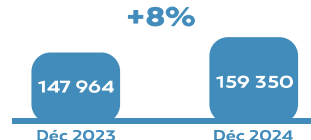
Croissance des dépôts -Hors Repos- de **+8%** à **256 milliards** de dirhams à fin 2024.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-



Développement des crédits à la clientèle -Hors Resales- de **+6%** à **142 milliards** de dirhams à fin décembre 2024.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-



Progression des dépôts -Hors Repos- de **+8%** à **159 milliards** de dirhams à fin 2024.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation de son Management et du Capital Humain qui œuvrent, sous l'égide du Président Benjelloun, à placer durablement le Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement à travers l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie l'ensemble de ses actionnaires, clients et parties prenantes pour leur confiance.

UNE CROISSANCE SUBSTANTIELLE DES PERFORMANCES FINANCIÈRES

LE GROUPE

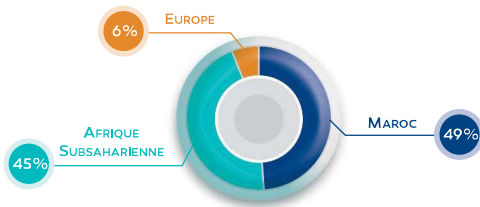
Progression du PNB consolidé de +10% tirée par une croissance du **Core Business** (+6% pour la **marge d'intérêt**, +4% pour la **marge sur commissions**) et, une augmentation significative **des activités de marché au Maroc**.

Nette amélioration du coefficient d'exploitation consolidé en 2024 à 46% vs 52% à fin décembre 2023 et ce, grâce à une baisse des charges du Groupe de -1% combinée à la croissance du PNB.

Fortes progression du RBE de +23% s'établissant à 10 milliards de dirhams à fin décembre 2024.

Coût du risque consolidé en hausse de +15% s'élevant à **3,2 milliards de dirhams** contre 2,7 milliards de dirhams l'année précédente.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN DÉCEMBRE 2024 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Croissance soutenue du Résultat Net Part du Groupe de +29% s'établissant à 3,4 milliards de dirhams contre 2,7 milliards de dirhams en 2023, franchissant pour la 1^{ère} fois la barre des 3 milliards et ce, sous l'élan positif de l'ensemble des filières.

Evolution du Total Bilan consolidé de +9%, tirée aussi bien par l'activité au Maroc qu'à l'international.

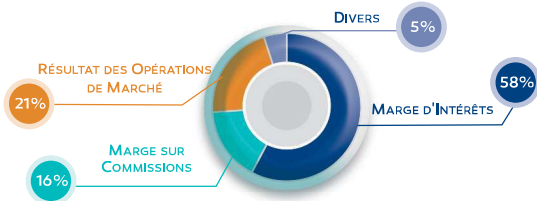
Renforcement des Capitaux Propres Part du Groupe de +9% s'établissant à 29,1 milliards de dirhams à fin décembre 2024.

Consolidation de l'assise financière en 2024 par la **levée d'un montant de 1 milliard de dirhams** avec l'émission d'un **emprunt obligataire subordonné par mécanisme d'absorption des pertes et d'annulation de paiement des coupons**.

AU MAROC

Fortes hausse de +16% du PNB de la Banque à 8,3 milliards de dirhams tirée par l'ensemble des **lignes de métiers qui augmentent de +9%** pour la **marge sur commissions** et de +6% pour la **marge d'intérêts** outre une croissance importante du résultat des activités de marché.

PRODUIT NET BANCAIRE A FIN DÉCEMBRE 2024 PAR LIGNE DE MÉTIER



Consolidation des mesures d'efficacité opérationnelle avec une **progression contenue des charges générales d'exploitation de +2%**, dans un contexte inflationniste et d'investissement IT améliorant ainsi le coefficient d'exploitation à 45% à fin 2024 contre 51% en 2023.

Progression significative du Résultat Brut d'Exploitation de +32% s'effectuant à 4,7 milliards de dirhams.

Hausse substantielle de +21% du Résultat Net de la Banque à **1,9 milliard de dirhams**.

Dynamique commerciale favorable qu'illustre l'augmentation des crédits clientèle de +6% à **142 milliards de dirhams**, notamment les crédits à l'équipement qui marquent une croissance de +33%, soutenue par la progression des financements accordés aux entreprises.

Mobilisation réussie pour la collecte des ressources, comme en témoigne la hausse des **dépôts de la clientèle de +8%** soutenue notamment par l'évolution des **dépôts non rémunérés de +10%**, à savoir les comptes chèques, stimulés en partie par les dépôts additionnels issus de l'amnistie fiscale.

Gain en parts de marché des crédits à la clientèle de 24 points de base atteignant **12,72%** à fin décembre 2024 contre 12,48% à fin 2023.

Effort réaffirmé d'assainissement du portefeuille de créances, renforçant le **taux de couverture** de la Banque à **64,1% à fin 2024** contre 62,2% à fin 2023 et 60% en 2022 et ce, grâce à un doublement des dotations aux provisions passant de 1,2 milliard de dirhams en 2022 à 2,2 milliards de dirhams à fin décembre 2024.

EN AFRIQUE

Evolution du **Produit Net Bancaire de +3%** à **781 millions d'euros**, porté par la hausse de +3% de la **marge d'intérêt** et préservation des commissions dans un contexte marqué par la hausse des encours des crédits de +3%.

Hausse maîtrisée des charges générales d'exploitation de +3% induisant une **amélioration du coefficient d'exploitation à 48%** en 2024 contre 49% en 2023.

Progression de **+4% du Résultat Brut d'Exploitation** atteignant **403 millions d'euros** au titre de l'exercice 2024.

Coût du risque en baisse de -37% s'établissant **43 millions d'euros** à fin décembre 2024 contre 68 millions d'euros en 2023.

Progression de **+12% du Résultat Net Part du Groupe** de BOA Holding en 2024 enregistrant un montant historique de 201 millions d'euros contre 180 millions d'euros à fin décembre 2023.

Croissance significative de +13% des dépôts de la clientèle de BOA Holding à fin décembre 2024, et **croissance des crédits à la clientèle de +3%** dans un contexte d'incertitude économique dans certains pays.

ACCÉLÉRATION DIGITALE ET EFFORTS RENOUVELÉS AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE

Renforcement de la conquête **clientèle particuliers à travers les canaux digitaux**, portée par une stratégie dédiée à l'acquisition digitale initiée en 2024.

Enrichissement des **fonctionnalités** et optimisation de **l'expérience digitale** de l'application de banque mobile de BANK OF AFRICA, **BMCE Direct**.

Première banque au niveau national en termes d'opérations transactionnelles émises avec 23,6% de part du marché sur les opérations transactionnelles émises vers GSIMT. Ces réalisations sont portées par une **offre évolutive adaptée** aux différents besoins des entreprises sur tout le spectre transactionnel avec le **lancement de nouveaux produits** tel qu'**EBICS** ainsi que **l'enrichissement continu des solutions digitales** notamment **Business Online**.

Lancement, en 2024, de la **première plateforme 100% digitale et collaborative de Supply Chain Finance au Maroc « SCF by BOA »** intégrant des fonctionnalités avancées telles que **l'externalisation de la gestion de l'échéancier de paiement des factures, l'accès immédiat aux donneurs d'ordre et fournisseurs à un financement compétitif, l'optimisation des délais de paiement** et l'amélioration de la visibilité des transactions financières.

Croissance de l'activité **PME avec +23% d'entrées en relation concrétisées** en 2024 et **+46% d'enveloppes accordées** par rapport à 2023.

Dynamisation d'une **offre diversifiée pour soutenir la croissance des PME**, notamment à travers le programme **Cap Access by BOA** visant à renforcer la structure financière des PME par le levier de la dette subordonnée et faciliter ainsi son accès au financement.

Mise en place de **programmes dédiés au secteur du tourisme, Cap Hospitality by BOA** pour contribuer activement à la modernisation de l'offre hôtelière et les offres **« GO Siyaha »** et **« GO Siyaha Croissance verte »** pour accompagner les PME du secteur.

Renforcement de la **proximité avec les opérateurs régionaux** à travers l'organisation de plusieurs tournées à travers le Royaume avec les partenaires pour promouvoir les nouveaux dispositifs.

CROISSANCE DURABLE ET INCLUSION FINANCIÈRE AU CŒUR DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Soumission par BANK OF AFRICA du premier Rapport Climat par une Banque marocaine à Bank Al-Maghrib, anticipant ainsi les exigences des **normes ISSB et IFRS 2** à travers l'adoption d'une **methodologie standardisée** - GHG Protocol, PCAF - pour mesurer ses émissions et aligner son **reporting** avec les attentes du régulateur et des investisseurs.

Ambition d'une **réduction de 30% des émissions financées CO₂** par BANK OF AFRICA d'ici **2030** et vers une **neutralité carbone à horizon 2050** à travers des plans sectoriels adaptés. Une baisse annuelle de 5% des émissions de CO₂ sur les activités opérationnelles - Scope 1 & 2 - est également visée, grâce à **l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'augmentation de l'utilisation des énergies vertes**.

Réalisation du **premier diagnostic structuré des risques climatiques**, révélant qu'environ 30% du portefeuille présente un risque modéré et près de 48% des encours affichent une vulnérabilité faible, témoignant ainsi d'une **diversification du portefeuille** et d'une **exposition maîtrisée**.

Accompagnement par BANK OF AFRICA de la **centrale thermique Al Wahda** en février 2025, dans le cadre d'une structuration financière combinant dette bancaire et recours au marché des capitaux, **marquant un tournant dans le financement des grands projets d'infrastructure du Maroc**. Cette future centrale vise à **accompagner l'intégration massive des énergies renouvelables et contribuer à la réduction de l'empreinte carbone du Maroc**.

Soutien de BANK OF AFRICA, à l'initiative de la **Banque Européenne d'Investissement - BEI**, en partenariat avec le **Conseil régional de Sous-Massa, à 25 coopératives locales** à travers le programme **« Grow & Pitch »**, financé par l'**Union Européenne**, visant à améliorer leur accès aux marchés internationaux.

Conclusion de **nouveaux partenariats stratégiques entre BANK OF AFRICA, Attadamoune Micro-Finance et BNP Paribas-BMCI**, mobilisant un financement global de 20 millions de dirhams pour soutenir les activités génératrices de revenus et **renforcer l'autonomisation des micro-entrepreneurs**.

Partenariat entre BANK OF AFRICA et CHARI Money, application mobile B2B et établissement de paiement agréé par Bank Al Maghrib, pour **accélérer la digitalisation des commerces de proximité** et accompagner les épiciers marocains à travers des solutions de paiement et de gestion intégrées.

PARTENARIATS STRATEGIQUES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DU TISSU ECONOMIQUE AFRICAIN

Renforcement du partenariat entre **BANK OF AFRICA** et la **BERD** avec une nouvelle ligne de crédit de **70 millions d'euros** dans le cadre du programme **GEFF - Green Economy Financing Facility**, destiné à financer les investissements durables des entreprises marocaines. Ce programme vise à **soutenir les projets d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et d'économie circulaire**, contribuant ainsi à la transition vers une économie verte.

Accompagnement et certification de plus de **1 200 entrepreneurs** à travers un programme structuré de **formation, mentorat et networking**, animé par les sessions du **Club de l'Entrepreneuriat**. Ces clubs proposent un dispositif d'accompagnement sur mesure, abordant des thématiques clés pour la **réussite des TPE** et renforçant leur capacité à se développer durablement.

Accompagnement des **Cités des Métiers et des Compétences de l'OFPP** des régions de Rabat-Salé-Kénitra et de Souss Massa dans le déploiement de leur programme d'incubation et d'accompagnement des jeunes porteurs de projets entrepreneuriaux.

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation en entrepreneuriat touchant **5 000 bénéficiaires** au sein des universités, encourageant la créativité et l'innovation, en particulier dans les métiers de la banque et des services financiers.

Incubation et accompagnement de **40 entrepreneurs** aboutissant à la création de **3 entreprises** à travers les **3 incubateurs Blue Space** Groupe ISCAE et Faculté des sciences juridiques économiques et sociales Ain Chock, concept innovant destiné aux jeunes porteurs de projets, depuis la conception jusqu'à la création de leurs startups.

Finalisation par **BANK OF AFRICA UK**, en tant qu'unique chef de file, d'une levée de fonds de **300 millions USD** auprès de sept banques indiennes de premier plan pour le compte d'**Africa Finance Corporation - AFC**, visant à attirer de nouveaux capitaux vers l'Afrique et à renforcer le financement des infrastructures.

PROGRAMMES ET REALISATIONS STRUCTURANTES EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Conclusion d'un **partenariat stratégique** entre la **Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement** et l'**UNESCO**, visant à valoriser le patrimoine architectural et culturel du Maroc, illustré notamment par la co-édition d'une collection d'ouvrages mettant en lumière les trésors du patrimoine marocain.

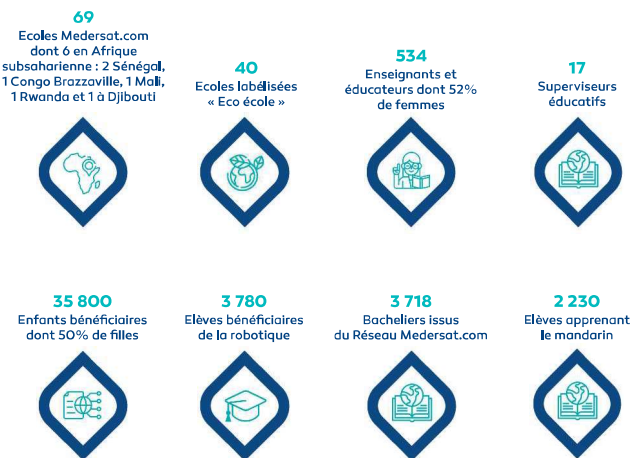
Obtention de la labélisation **« Eco école »** par **deux nouvelles écoles du Réseau Medersat.com**, portant le total à **40 écoles labellisées**, en partenariat avec la **Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement**.

Renforcement du partenariat entre la **Fondation BMCE Bank** et **ProFuturo**, référence européenne en éducation numérique, à travers l'extension de l'enseignement de la robotique éducative et de l'Intelligence Artificielle à **30 écoles supplémentaires** du Réseau et l'organisation de la première compétition de robotique **« Robotics Medersat.com »**. Ce programme a facilité l'appropriation des outils numériques par **3 000 élèves** et **115 enseignants bénéficiaires**.

Déploiement de la **Caravane Bibliobiss**, tournée itinérante dédiée au numérique, par la **Fondation BMCE Bank**, en partenariat avec l'**Institut Français du Maroc**, dans les provinces du Sud - Laâyoune, Boujdour, Dakhla et Tarfaya, avec **3 543 bénéficiaires** et des formations linguistiques dispensées à **64 enseignants et enseignantes portant les bénéficiaires globaux du programme à 13 843**.

Clôture avec succès de la **13^{ème} cohorte des bacheliers** issus du programme **Medersat.com**, dont **67,4% sont des filles**, atteignant ainsi un **taux de réussite au baccalauréat de 88%**.

FONDATION BMCE BANK - CHIFFRES CLÉS



DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

BANK OF AFRICA

« **Morocco's Bank of the Year 2024** » décerné par le magazine « **The Banker** » du Groupe **Financial Times**, pour la **10^{ème}** fois depuis 2000

Parmi les **trois meilleures banques du Maroc** par les « **Love Brand Awards 2025** », une reconnaissance qui témoigne de la confiance et de l'attachement des clients à la marque

Quadruple distinction, obtenue en 2024, « **Africa's Best Bank for SMEs** », « **Morocco's Best Bank for SMEs** », « **Morocco's Best Bank for ESG** », et « **Morocco's Best Digital Bank** » au titre de l'exercice 2023 dans le cadre des « **Euromoney Awards for Excellence** ».

Double récompense « **Excellence in Strategic Sustainability Leadership - Africa, 2024** » et « **Outstanding Sustainability Leader in Financial Services - Morocco, 2024** » aux « **Global Frontier Brand Awards 2024** » soulignant son rôle pionnier dans l'intégration des critères ESG et son engagement en faveur d'une finance responsable.

« **Most Admired Moroccan Financial Brand** » à la 5^{ème} édition marocaine de **Brand Africa 100 - Morocco's Best Brands** organisée par **Brand Africa 100** et **Integrate Consulting**.

« **Banque Partenaire la Plus Active en 2023** » par la **BERD** dans le cadre du programme « **Trade Facilitation Programme** » dédié à l'aide aux échanges commerciaux.

Meilleur Rapport de Développement Durable dans le secteur financier, décerné par la **Bourse de Casablanca** pour la 3^{ème} année consécutive, selon les nouvelles normes internationales de **Reporting** en matière de Développement Durable.

Renouvellement avec succès de la **certification du Système de Management Intégré - SMI**, couvrant l'**ISO 50001** pour l'efficacité énergétique, l'**ISO 14001** pour la gestion environnementale, et l'**ISO 45001** pour la santé et la sécurité au travail, à l'issue d'un audit conjoint mené par **Bureau Veritas** et l'**Institut Marocain de Normalisation - IMANOR**.

Certification **PCI DSS - Payment Card Industry Data Security Standard**, témoignant des normes élevées pour la **sécurité des systèmes d'information de la Banque** et attestant de sa rigueur en matière de sécurité des données pour les transactions par carte de paiement.

BMCE Capital

Label « **RSE Engagé - Niveau Exemplaire** » décerné par **AFNOR**, confirmant l'engagement de **BMCE Capital** en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

BMCE Capital Conseil

Certification ISO 9001 Version 2015 par **Bureau Veritas Maroc**, témoignant de l'engagement de **BMCE Capital Conseil** envers la qualité et l'amélioration continue de ses services.

BMCE Capital Gestion

Renouvellement réussi de la **certification internationale ISAE 3402 Type II**, attestant de la solidité du dispositif de contrôle interne et la sécurité de l'environnement de travail de **BMCE Capital Gestion**.

BANK OF AFRICA Academy

« **Prix de la Formation Continue** » aux **RH Awards 2024**, tenus en marge du « **Salon Master Plus** », soulignant son excellence en matière de gestion des ressources humaines et d'innovation.

Première banque marocaine à obtenir la **certification ISO 21001**, témoignant de son engagement pour l'excellence pédagogique et le développement des compétences.

Eurafric Information

Certification « **Top Employer 2025** » pour la 6^{ème} année consécutive, illustrant son excellence organisationnelle et son engagement envers ses collaborateurs.

Double certification ISO 50001 du Data Center, une première en Afrique et au Maroc, délivrée par le **Bureau Veritas** et **IMANOR**, affirmant les engagements du Groupe **BANK OF AFRICA** et sa filiale **Eurafric Information** à adopter des solutions innovantes et durables, conciliant performance et impact environnemental réduit.

Obtention par **AfricTrust**, marque de services de confiance d'Eurafric Information, de l'approbation officielle de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information - DGSSI, devenant ainsi le **premier Prestataire de Services de Confiance au Maroc**, habilité à délivrer des certificats qualifiés de signature et de cachets électroniques.

Operation Global Services

Certification **PCI DSS - Payment Card Industry Data Security Standard**, norme de sécurité internationale garantissant la protection des données des cartes bancaires.

PROFIL DU GROUPE BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, **BANK OF AFRICA** se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le **leasing**, le **factoring** et le **crédit à la consommation**, outre la **banque participative**.



1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2024, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indetifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2024, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêtés.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2024, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 :

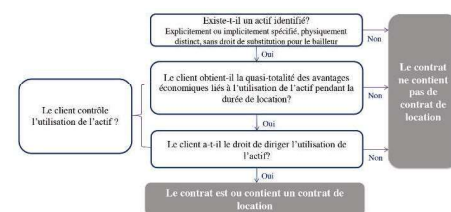
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant) et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2024 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 2 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF IFRS	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	21 190 824	18 474 878
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	58 960 670	46 812 574
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 720 343	1 716 731
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	713 984	477 287
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 949 970	6 068 863
Titres au coût amorti	44 929 732	50 152 565
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	35 151 660	25 409 242
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	225 617 043	212 196 303
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	1 406 755	1 098 772
Actif d'impôt différé	2 610 179	2 537 183
Comptes de régularisation et autres actifs	8 395 221	7 822 343
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 008 702	967 149
Immeubles de placement	3 314 403	3 381 408
Immobilisations corporelles	8 693 686	8 642 451
Immobilisations incorporelles	1 597 149	1 408 667
Ecart d'acquisition	1 018 097	1 018 097
TOTAL ACTIF IFRS	423 278 818	388 184 512

PASSIF IFRS	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	11 723 938	10 050 436
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	80 247 308	73 195 714
Dettes envers la clientèle	257 627 725	238 681 080
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	2 036 293	1 440 385
Passif d'impôt différé	1 226 720	1 166 946
Comptes de régularisation et autres passifs	19 579 349	15 945 325
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	1 876 793	1 672 828
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 145 994	12 137 981
TOTAL DETTES	386 404 120	354 290 695
Capitaux propres	-	-
Capital et réserves liées	21 375 867	20 661 573
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	3 449 115	2 680 849
- Part des minoritaires	5 642 190	5 217 456
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	877 045	744 004
- Part des minoritaires	494 375	511 425
Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	3 427 420	2 662 160
- Part des minoritaires	1 548 686	1 416 350
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	36 814 698	33 893 817
TOTAL PASSIF IFRS	423 278 818	388 184 512

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT IFRS	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	20 367 886	19 374 050
Intérêts et charges assimilés	-7 184 574	-6 924 139
MARGE D'INTÉRÊT	13 183 312	12 449 911
Commissions perçues	4 764 379	4 579 933
Commissions servies	-850 427	-928 406
MARGE SUR COMMISSIONS	3 915 952	3 751 527
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	827 800	215 851
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	726 959	193 410
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	100 831	22 441
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	234 465	225 460
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP non recyclables	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	234 465	225 460
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du redassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du redassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	1 091 930	901 376
Charges des autres activités	-536 885	-591 295
PRODUIT NET BANCAIRE	18 716 574	16 952 830
Charges générales d'exploitation	-7 760 566	-7 899 389
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-929 472	-900 256
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	10 026 536	8 153 185
Coût du risque	-3 177 400	-2 758 286
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 849 136	5 394 899
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	141 150	142 674
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-9 809	-22 340
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	6 980 277	5 515 232
Impôt sur les résultats	-2 004 171	-1 436 723
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
RÉSULTAT NET	4 976 106	4 078 509
Résultats Hors-groupe	1 548 686	1 416 350
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	3 427 420	2 662 160

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	4 976 106	4 078 509
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront redressés ultérieurement en résultat	-418 251	-919 233
Écarts de conversion	-418 251	-919 233
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas redressés ultérieurement en résultat	159 917	40 148
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	159 917	40 148
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-258 334	-879 085
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 717 772	3 199 424
Part du groupe	3 352 520	2 171 704
Part des intérêts minoritaires	1 365 452	1 027 720

Fidarc
Grant Thornton
7, Boulevard Drais Sbaoul
Casablanca

BDO
119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} Etage N° 39
20360 Casablanca

GRUPE BANK OF AFRICA - BMCE GROUP
ATTTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 36.814.698, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 4.976.106.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 31 décembre 2024, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dotations, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous fassent penser que les états consolidés, joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP arrêtés au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 24 mars 2025

Les commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON
FIDARC GRANT THORNTON
7, Boulevard Drais Sbaoul
Casablanca

BDO SARL
119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} Etage N° 39
20360 Casablanca

Faïçal MEKOUAR
Associé

Amine BAKILI
Associé

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2022	2 087 698	17 887 992		5 645 430	-416 053	25 205 066	6 636 693	31 841 759
Changement de méthodes comptables								
3 Capitaux propres d'ouverture 01.01.2023	2 087 698	17 887 992		5 645 430	-416 053	25 205 066	6 636 693	31 841 759
Opérations sur capital	37 958	647 925		-685 883				
Paiements Fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-850 262		-850 262	-628 172	-1 478 434
Résultat de l'exercice				2 662 160		2 662 160	1 416 350	4 078 510
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					40 148	40 148		40 148
Écarts de conversion					-530 604	-530 604	-388 629	-919 233
Gains ou pertes latents ou différés					-490 456	-490 456	-388 629	-879 085
Variation de périmètre				11 364		11 364	-19 980	-8 616
Autres variations				210 713		210 713	128 970	339 683
Capitaux propres clôture 31.12.2023	2 125 656	18 535 917		6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024	2 125 656	18 535 917		6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Opérations sur capital	32 207	682 087		-714 294				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-850 569		-850 569	-765 381	-1 615 950
Résultat de l'exercice				3 427 420		3 427 420	1 548 686	4 976 106
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					157 495	157 495	2 422	159 917
Écarts de conversion					-232 595	-232 595	-185 656	-418 251
Gains ou pertes latents ou différés					-75 100	-75 100	-183 234	-258 334
Variation de périmètre				-29 707		-29 707	-1 219	-30 926
Autres variations				-91 183		-91 183	-58 832	-150 015
Capitaux propres clôture 31.12.2024	2 157 863	19 218 004		8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat avant impôts	6 980 278	5 515 232
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	726 092	706 460
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-77 635	-132 044
+/- Dotations nettes aux provisions	2 228 797	2 133 315
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-140 597	-142 674
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	378 610	-132 696
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-651 345	223 367
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 619 192	2 655 729
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	85 537	5 658 544
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	841 616	-15 173 169
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 460 297	612 553
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 797 787	2 194 004
- Impôts versés	-1 855 381	-1 600 094
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 590 738	-8 308 162
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	7 008 732	-137 201
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-58 700	-855 078
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-2 352	28 256
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 001 711	-1 022 900
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 062 765	-1 821 466
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 928 905	-813 806
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 373 517	828 851
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-555 388	15 046
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-384 634	-1 004 358
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 005 947	-2 947 979
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19 017 775	21 965 754
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 474 878	18 425 856
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	543 897	5 539 898
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	24 023 722	19 017 775
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	21 190 834	18 474 878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 832 898	542 897
Variation de la trésorerie nette	5 005 947	-2 947 979

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	13 352 887	3 438 360	9 914 527	12 522 804	3 389 201	9 133 603
Comptes et prêts/emprunts	12 572 324	3 383 259	9 189 065	11 877 025	3 224 231	8 652 794
Opérations de pensions		55 101	-55 101		164 970	-164 970
Opérations de location-financement	780 563		780 563	645 779		645 779
Opérations interbancaires	1 589 570	2 728 011	-1 138 441	1 504 841	2 708 255	-1 203 414
Comptes et prêts/emprunts	1 576 387	2 044 598	-468 211	1 482 632	1 721 779	-239 147
Opérations de pensions	13 182	683 412	-670 230	22 209	986 476	-964 267
Emprunts émis par le Groupe	1 018 204	-1 018 204	826 682	826 682	-826 682	-
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres	5 425 429	5 425 429	5 346 404	5 346 404	5 346 404	-
INSTRUMENTS DE DETTE	5 425 429	5 425 429	5 346 404	5 346 404	5 346 404	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES	20 367 886	7 184 574	13 183 312	19 374 050	6 924 139	12 449 911
D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	20 367 886	7 184 574	13 183 312	19 374 050	6 924 139	12 449 911

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31/12/2024						31/12/2023					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'intérêt	5 792 145	79 167	649 188	12 494	6 650 319	13 183 312	5 177 163	58 222	549 693	-4 370	6 669 202	12 449 911
Marge sur commissions	1 381 969	201 692	35 027	964	2 296 300	3 915 952	1 271 025	168 676	42 069	-	2 747 757	3 751 527
Produits nets bancaires	7 959 750	457 482	699 470	222 722	9 377 151	18 716 574	6 414 536	368 755	607 264	252 121	9 290 153	16 952 850
Charges générées d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 471 740	-341 990	-272 020	-159 724	-4 444 564	(8 690 038)	-3 630 361	-316 575	-257 957	-117 139	-4 477 613	(8 799 645)
Résultat Brut d'exploitation	4 488 010	115 491	427 450	62 998	4 932 588	10 026 536	2 784 175	72 180	349 307	134 982	4 812 541	8 153 185
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-498 382	-85 122	-193 960	-9 025	-767 683	(2 004 171)	-592 802	-52 559	-140 497	-8 575	-642 290	(1 436 323)
Résultat Part du groupe	1 389 442	103 477	152 871	2 783	1 778 846	3 427 420	869 535	89 406	119 379	13 431	1 570 409	2 662 160

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31/12/2024						31/12/2023					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	269 901 053	17 259 124	1 241 680	133 442 729	423 278 818	245 352 940	918 217	17 020 199	726 110	124 167 046	388 184 512	
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 276 652	17 481	33 215	5 305	2 331 300	7 663 954	4 435 569	10 209	24 724	5 305	2 070 342	6 546 150
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	149 041 437		16 160 793	794 100	58 720 713	225 617 042	137 101 539	0	15 972 343	594 028	58 528 392	212 196 303
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 349 548	112 188	861		1 618 816	60 681 413	46 794 965	84 555	861		1 648 914	48 529 305
Titres au coût amorti	10 984 350				33 945 382	44 929 732	14 140 642				36 011 923	50 152 565
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	162 928 923		521 881	289 404	93 887 516	257 627 724	151 931 325		465 249	312 554	85 971 952	238 681 080
FONDS PROPRES	21 864 088	578 809	1 672 785	(131 620)	12 830 635	36 814 698	20 772 024	528 494	1 564 594	(287 505)	11 316 210	33 893 817

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit	3 527 091	264 666	3 262 425	3 715 703	367 879	3 347 824
avec la clientèle	2 338 563		2 338 563	2 311 862		2 311 862
sur titres	249 267	97 947	151 320	216 372	77 272	139 100
de change	939 261	166 718	772 542	1 187 469	290 607	896 862
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	1 239 288	585 762	653 526	964 230	560 527	403 703
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	640 688	171 456	469 232	561 982	146 541	415 441
Assurance	598 600	414 306	184 294	402 249	413 986	-11 738
Autres	4 766 379	850 427	3 915 952	4 679 933	928 406	3 751 527

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Dotations nettes aux dépréciations	-2 169 018	-1 848 769	-2 169 018	-1 848 769
Bucket 1	-216 252	-47 353	-216 252	-47 353
Dont Prêts et créances sur les EC et OA				
Dont Prêts et créances à la clientèle	52 272	-46 464	52 272	-46 464
Dont Engagements hors bilan	-43 318	8 418	-43 318	8 418
Dont Instruments de dettes	-216 560	-9 273	-216 560	-9 273
Bucket 2	-350 159	-118 634	-350 159	-118 634
Dont Prêts et créances sur les EC et OA				
Dont Prêts et créances à la clientèle	-348 211	-118 737	-348 211	-118 737
Dont Engagements hors bilan	-1 948	103	-1 948	103
Dont Instruments de dettes				
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable				

BANK OF AFRICA

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à ces risques, a été effectué. Les objectifs et les autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité Exécutif, les Comités de Crédit, le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe et le Comité de Surveillance des Engagements.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La Filère Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans la Banque et des entités et permet de garantir une information interne objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques.

Elle vaillait à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités.

Le Groupe et ses entités travaillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al-Maghrib ainsi que celles requises par les banques et les marchés locaux.

Les Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Analyse des Engagements, et Surveillance des Engagements assurés, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et/ou de la dégradation de la qualité financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

Dispositif de Décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits financiers destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers : l'utilisation d'une fiche d'autocritère qui formalise les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocritère reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;

- Un système de délégation qui désigne le niveau de pouvoirs des autorisations d'octroi de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transmise par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.

- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
 - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le risque ;
 - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
 - L'équilibre des facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe. Parallèlement, Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des normes de crédit.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

Diversification du portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu à des actions correctives en fonction d'une gestion dynamique de l'exposition.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient maximum de diversification objective.

Surveillance et pilotage

Les Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction de dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, Risques Groupe est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements ; conformité du bilan de crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers récurrents ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau d'évaluation des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'appuyant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déassement, et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains vers des créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement. Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupe.

Dispositif de Notation Interne

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE & PME) est déployé au niveau du réseau commercial. Parallèlement, la Banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ». BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêt ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risques de crédits sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troika.

Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimisé des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se définit comme suit :

- Les Limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif
La Valeur-à-Risque est le montant maximal probable de la baisse du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de préserver la stabilité des flux de trésorerie et de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;

Or, les stratégies de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'exposition de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et à quelle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut provenir de l'origine de la Banque ou de la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'événements adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts et un risque majeur des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) ; coefficient de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossement des actifs/passif sur différents horizons afin d'orienter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risque, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés des risques (KRI). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place, se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier ou cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurance permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces comités portent sur le revue périodique de :

- L'évaluation de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principes zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon le mode d'urgence, des prestations et des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Responsabilité environnementale, climatique et sociale

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est corollé sur des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'Homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et s'étend à toutes les filiales du secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les actifs détenus de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations d'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des Filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Limites d'exposition par pays

Le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de notation et de l'assurance des risques encourus et potentiels.

Ces limites sont réexaminées et ajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

Cartographie des Risques Pays

La Banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développées une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre la stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

STRESS TESTING

La Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédits, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre la stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

DISPOSITIF ICAAP

Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) se réfère au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque. La banque effectue régulièrement une évaluation des fonds propres afin de s'assurer à moyen et long terme qu'ils sont appropriés aux objectifs stratégiques et qu'ils couvrent les risques encourus et potentiels.

Le processus d'adéquation des fonds propres porte sur les expositions aux risques dits de pilier I et également ceux du pilier II. L'ICAAP est un élément clé du dispositif de gestion des risques et s'articule autour de sept composantes : Taxonomie des risques, Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque de marché, Risque de liquidité, Risque de réputation, Capital Management, Dispositif des limites et Dispositif de "Stress Tests".

Le Dispositif ICAAP fait l'objet de réévaluation régulière en interne à l'occasion de chaque édition. A cet effet, la banque a transmis à Bank Al-Maghrib l'édition 2024 de son rapport ICAAP.

CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

Le dispositif Risk Appétite représente le cadre général de l'appétit pour le risque. Il définit les principes de gouvernance, d'organisation et le processus de détermination de l'appétit pour le risque à l'échelle du Groupe.

La définition de l'appétit pour le risque résulte d'une démarche coordonnée entre les différentes fonctions.

L'appétit pour le risque du Groupe est formalisé et revu annuellement dans une déclaration (Risk Appétite Statement) qui fixe les valeurs cibles, les limites et seuils encadrant le profil de risque du Groupe. Par ailleurs, le pilotage de l'appétit pour le risque se fait à travers la mise en place d'un ensemble d'indicateurs de niveau 1 et 2) et d'un système de remontée d'alerte aux organes de Direction et d'Administration, sur la base d'une approche Traffic Light.

L'ensemble des indicateurs ainsi que leurs seuils sont mis en œuvre et approuvés par le Comité Risques Groupe et suivis par le Comité Exécutif.

La Filère Risques veille à assurer l'articulation du cadre d'appétence aux risques avec la stratégie de la Banque ainsi que la cohérence avec les différents dispositifs établis (Business Model, Plan Stratégique de Développement, ICAAP et PRCI).

PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI)

Le Plan de Redressement de Crise Interne est un dispositif réglementaire devant être mis en place par les institutions financières dans l'objectif de rétablir leur viabilité financière dans des cas hypothétiques de crise majeure interne, externe ou combinées.

En tant qu'établissement systémique, le Groupe BANK OF AFRICA est tenu de définir un éventail de mesures de redressement, des actions à faire en place d'un ensemble d'indicateurs de niveau 1 et 2) et d'un système de remontée d'alerte en cas de survenance d'une crise interne majeure qui touche les activités du groupe et cause une dégradation significative des indicateurs de risques et financiers.

Le Groupe BANK OF AFRICA a mis en place un plan de redressement de crise interne en définissant un dispositif de suivi d'indicateurs visant à détecter les alertes en temps opportun. Ces seuils sont arrêtés et approuvés par les instances de gouvernance en adéquation avec le profil de risque du Groupe et son appétit aux risques.

En se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles couvrant l'ensemble des risques encourus, la Banque simule annuellement le redressement de crise interne et réexamine les mesures de redressement y afférentes. La 7ème édition du rapport PRCI a été transmise à Bank Al-Maghrib.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers par résultat	Total
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT						
Titres de créances négociables						
Bons de trésorerie et autres effets mobiliers	45 397 648	-	45 397 648	39 754 927	-	39 754 927
Secours de banques centrales	43 775 465	-	43 775 465	38 150 578	-	38 150 578
Autres titres de créances négociables	1 622 183	-	1 622 183	1 584 349	-	1 584 349
Obligations	4 525 389	-	4 525 389	1 633 125	-	1 633 125
Obligations d'Etat	2 195 958	-	2 195 958	699 130	-	699 130
Autres obligations	2 329 451	-	2 329 451	933 994	-	933 994
Actions et autres titres d'investissement	9 028 819	1 720 743	10 749 562	5 433 918	1 716 732	7 150 650
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	8 814	-	8 814	10 604	-	10 604
Instruments dérivés de cours de change	8 814	-	8 814	10 604	-	10 604
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	58 960 670	1 720 743	60 681 413	46 812 573	1 716 732	48 529 305
dont titres prétrés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT						

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	713 984	5 187	-29 572	477 287	-	-42 668
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 949 970	1 950 228	-486 921	6 068 863	1 752 214	-601 854

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COÛT AMORTI

	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes à vue	12 226 612	-	8 538 558	-
Prêts	22 872 072	-	16 314 188	-
Dont prêts de trésorerie JJ	946 201	-	739 389	-
Opérations de pension	141 102	-	640 048	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRECIATION	35 239 785	-	25 492 794	-
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-88 126	-	-83 552	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRECIATION	35 151 660	-	25 409 242	-

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes à vue	8 884 278	-	5 147 072	-
Emprunts	26 020 004	-	34 063 349	-
Dont emprunt de trésorerie JJ	879 183	-	3 540 365	-
Opérations de pension	45 343 026	-	33 985 293	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	80 247 308	-	73 195 714	-

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes ordinaires débiteurs	22 012 931	-	21 722 638	-
Prêts consentis à la clientèle	186 197 367	-	181 931 943	-
Opérations de pension	20 412 511	-	10 689 321	-
Opérations de location-financement	16 946 683	-	16 534 566	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRECIATION	245 569 493	-	230 878 469	-
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-19 952 451	-	-18 682 166	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRECIATION	225 617 042	-	212 196 303	-

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	31/12/2024							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	643 398	94 806	-	738 204	267	23 953	-	24 220
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	643 398	94 806	-	738 204	267	23 953	-	24 220
Actifs Financiers au coût amorti	288 248 291	16 204 335	22 631 889	327 084 515	2 973 261	2 901 641	15 511 179	21 386 081
Prêts et créances sur les établissements de crédit	35 202 968	-	36 817	35 239 785	55 855	-	32 271	88 126
Prêts et créances sur la clientèle	206 770 087	16 204 335	22 595 072	245 569 494	1 571 902	2 901 641	15 478 908	19 952 451
Titres de dettes	46 275 236	-	-	46 275 236	1 345 504	-	-	1 345 504
Total Actif	288 891 689	16 299 141	22 631 889	327 822 719	2 973 528	2 925 594	15 511 179	21 410 301
TOTAL HORS BILAN	56 387 940	272 423	379 118	57 039 480	-238 666	-2 573	-284 484	-525 722

	31/12/2023							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	400 512	94 111	-	494 623	1 768	15 568	-	17 336
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	400 512	94 111	-	494 623	1 768	15 568	-	17 336
Actifs Financiers au coût amorti	269 267 897	16 899 067	21 507 065	307 674 029	2 827 197	2 553 439	14 535 282	19 915 918
Prêts et créances sur les établissements de crédit	25 456 027	-	36 767	25 492 794	52 814	-	30 738	83 552
Prêts et créances sur la clientèle	192 509 105	16 899 067	21 470 298	230 878 469	1 624 183	2 553 439	14 504 544	18 682 166
Titres de dettes	51 302 766	-	-	51 302 766	1 150 200	-	-	1 150 200
Total Actif	269 668 410	16 993 178	21 507 065	308 168 652	2 828 965	2 569 007	14 535 282	19 933 254
TOTAL HORS BILAN	50 338 524	106 687	258 789	50 704 000	195 348	625	224 550	420 523

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Comptes ordinaires créditeurs	165 819 447	-	150 363 104	-
Comptes à terme	30 266 349	-	27 617 319	-
Comptes d'épargne	47 102 989	-	47 022 454	-
Bons de caisse	3 297 279	-	3 593 242	-
Opérations de pension	1 183 108	-	1 694 236	-
Autres comptes créditeurs	9 598 551	-	8 390 725	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	257 627 724	-	238 681 080	-

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Banque au Maroc	102 928 923	-	151 931 325	-
Services Financiers Spécialisés	521 881	-	465 249	-
Activités à l'international	93 887 516	-	85 971 952	-
Gestion d'actifs	-	-	-	-
Autres Activités	289 404	-	312 554	-
TOTAL EN PRINCIPAL	257 627 724	-	238 681 080	-
Dettes rattachées	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN	257 627 724	-	238 681 080	-

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement
Maroc	163 740 208	-	152 709 128	-
Afrique	92 779 245	-	85 265 907	-
Europe	1 108 271	-	706 045	-
TOTAL EN PRINCIPAL	257 627 724	-	238 681 080	-
Dettes rattachées	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN	257 627 724	-	238 681 080	-

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	18 418 966	9 725 280	8 693 686	18 356 784	9 714 334	8 642 450
Terrains et constructions	5 944 578	1 656 600	4 287 979	5 603 318	1 602 028	4 001 289
Équipement, Mobilier, Installations	5 479 397	3 697 486	1 781 911	5 236 296	3 927 670	1 308 626
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	6 994 991	4 371 195	2 623 796	7 517 170	4 184 636	3 332 534
Immobilisations incorporelles	3 647 466	2 050 317	1 597 149	3 109 143	1 700 476	1 408 667
Logiciels informatiques acquis	2 877 418	1 750 119	1 127 298	2 474 746	1 465 855	1 008 891
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	770 048	300 198	469 851	634 397	234 621	399 776
Immeubles de placements	3 768 247	453 844	3 314 403	3 883 194	501 785	3 381 408

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	31/12/2024	31/12/2023
Détail des charges des contrats de location	-	-
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-43 430	-52 100
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-242 201	-255 534

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

	31/12/2024	31/12/2023
Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	-	-
Immobilisations corporelles	8 693 686	8 642 451
Dont droits d'utilisation	1 120 742	1 153 415

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	31/12/2024	31/12/2023
Compte de régularisation et autres passifs	19 579 349	15 945 326
Dont dette locative	1 175 616	1 207 314

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAL (EN MAD)	2 157 863 330	2 125 656 420
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	215 786 333	212 565 642
Résultat Part groupe (EN MAD)	3 427 419 926	2 662 159 550
Résultat par Action (EN MAD)	15,88	12,52
Résultat dilué par Action (EN MAD)	15,88	12,52

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque	100,00%	100,00%	Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	39,42%	39,42%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES,
PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES
D'ÉVALUATION APPLIQUÉS

1- PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2 - PRÉSENTATION

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit ou réimputées qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises
- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de maintien de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement " il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste " écart de conversion ".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 094 414	7 135 953
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	26 946 771	24 856 893
.. À vue	8 124 129	6 528 603
.. À terme	18 822 641	18 328 290
Créances sur la clientèle	147 404 686	134 037 841
.. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	42 450 884	42 648 040
.. Crédits et financements participatifs à l'équipement	34 074 735	27 891 972
.. Crédits et financements participatifs immobiliers	39 814 816	41 112 287
.. Autres crédits et financements participatifs	31 064 250	22 385 542
Créances acquises par affectation	2 738 543	2 626 910
Titres de transaction et de placement	59 868 143	47 494 643
.. Bons du Trésor et valeurs assimilées	40 411 234	31 261 852
.. Autres titres de créance	248 348	956 095
.. Titres de propriété	19 208 562	15 276 696
.. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	8 162 050	7 800 580
Titres d'investissement	10 988 955	14 149 413
.. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 705 033	10 353 025
.. Autres titres de créance	2 283 922	3 796 389
.. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	13 661 852	13 438 975
.. Participation dans les entreprises liées	10 747 084	10 438 856
.. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 914 768	3 000 119
.. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	188 400	196 021
Dépôts d'investissement placés	251 550	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	363 298	379 063
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	981 947	668 438
Immobilisations corporelles	2 735 593	2 789 086
TOTAL DE L'ACTIF	280 386 021	255 573 815

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	59 087 344	51 343 462
.. À vue	5 745 853	5 707 047
.. À terme	53 341 492	45 636 415
Dépôts de la clientèle	165 213 70	152 215 214
.. Comptes à vue créditeurs	116 980 518	106 562 330
.. Comptes d'épargne	27 765 858	27 950 224
.. Dépôts à terme	13 853 315	12 382 945
.. Autres comptes créditeurs	4 613 680	4 319 715
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	7 888 099	6 892 391
.. Titres de créance négociables émis	7 888 099	6 892 391
.. Emprunts obligataires émis	-	-
.. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	12 677 501	9 008 129
Provisions pour risques et charges	2 026 454	1 504 967
Provisions réglementées	85 305	245 147
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 145 994	12 137 981
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Reserves et primes liées au capital	19 218 005	18 535 916
Capital	2 157 863	2 125 656
Actionnaires Capital non versé (+)	-	-
Report à nouveau (+/-)	89	79
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 886 195	1 564 873
TOTAL DU PASSIF	280 386 021	255 573 815

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	40 563 241	25 247 468
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	203 349	359 896
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 361 243	7 755 136
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 761 501	5 553 098
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	13 669 615	11 563 606
Titres achetés à rémérer	-	-
Autres titres à livrer	11 567 533	15 732
ENGAGEMENTS RECUS	22 821 781	22 825 468
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 062 761	18 696 253
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 966 781	3 848 485
Titres vendus à rémérer	-	-
Autres titres à recevoir	792 239	280 749
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	8 753 398	8 546 791
(-) Intérêts et charges assimilés	3 924 954	3 967 792
MARGE D'INTERET	4 838 444	4 578 999
(-) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	47 968	45 115
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	30 726	38 919
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	17 241	6 196
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	-	-
(+) Commissions perçues	2 018 099	1 941 749
(-) Commissions servies	688 781	726 595
MARGE SUR COMMISSIONS	1 329 319	1 215 154
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	989 889	182 301
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-6 555	31 590
(+) résultat des opérations de change	684 133	521 005
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	54 593	243 566
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	1 722 059	978 463
(+) Produits des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	730 833	729 917
(-) Diverses autres charges bancaires	323 372	320 571
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	8 314 524	7 188 158
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières	79 553	-32 653
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	68 998	92 737
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	19 145	30 760
(+) Charges générales d'exploitation	3 756 687	3 664 921
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 687 244	3 552 560
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signature en souffrance	-1 312 810	-1 050 180
(+) autres dotations nettes des reprises aux provisions	-400 065	-24 443
RÉSULTAT COURANT	2 974 368	2 477 938
RÉSULTAT NON COURANT	-168 631	-283 134
(+) Impôts sur les résultats	919 542	629 932
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 886 195	1 564 873
	31/12/2024	31/12/2023
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 886 195	1 564 873
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	303 417	227 425
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	90 512	26 119
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	311 190	1 614
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	107 599
(-) Reprises de provisions	191 674	185 359
(+) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	797	13 681
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	59	-
(+) Plus-values de cession des immobilisations financières	140 065	670
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	60 018
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(-) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 258 837	1 987 958
(+) Bénéfices distribués	819 542	629 932
(-) AUTOFINANCEMENT	1 408 574	952 879

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	16 703 481	13 905 314
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	650 976	788 443
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 758 609	6 316 403
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 353 813	1 441 945
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	730 801	729 883
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	47 968	45 115
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 550 551	1 381 192
Autres produits bancaires	5 610 763	3 202 332
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 388 957	6 717 156
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 815 277	1 980 611
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 238 556	1 277 510
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	871 121	709 672
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	30 726	38 919
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	4 433 276	2 710 445
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	8 314 524	7 188 158
Produits d'exploitation non bancaire	209 063	83 407
Charges d'exploitation non bancaire	19 145	80 779
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 756 687	3 664 921
Charges de personnel	1 689 899	1 680 278
Impôts et taxes	72 586	78 327
Charges externes	1 690 468	1 670 825
Autres charges générales d'exploitation	317	8 065
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	303 417	227 425
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	2 509 638	1 579 503
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 551 396	1 305 309
Pertes sur créances irrécouvrables	462 215	170 840
Autres dotations aux provisions	496 027	103 353
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	736 251	531 575
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	667 671	394 687
Récupérations sur créances amorties	33 130	31 283
Autres reprises de provisions	35 450	105 606
RÉSULTAT COURANT	2 974 368	2 477 938
Produits non courants	159 842	132 526
Charges non courantes	328 472	415 659
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 805 738	2 194 804
Impôts sur les résultats	919 542	629 932
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 886 195	1 564 873

(-) signifie moins

(+) signifie plus

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	16 443 922	13 162 823
(-) Récupérations sur créances amorties	33 130	31 282
(-) Produits d'exploitation non bancaire perçus	63 249	62 474
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	9 999 762	8 090 056
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	19 145	80 779
(-) Charges générales d'exploitation versées	3 453 270	3 457 495
(-) Impôts sur les résultats versés	919 542	629 932
IL FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2 148 582	1 018 316
Variation des :		
(-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2 089 878	1 861 243
(-) Créances sur la clientèle	-13 478 298	-3 956 875
(-) Titres de transaction et de placement	-12 373 500	-3 484 814
(-) Autres actifs	-115 103	336 070
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(-) Immobilisations données en crédit-bail et location	15 765	- 9 209
(-) Immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	250 000	-
(-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 743 882	9 809 341
(-) Dépôts de la clientèle	10 997 956	-3 672 772
(-) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(-) Titres de créance émis	995 708	419 214
(-) Autres passifs	3 724 873	1 508 853
(-) Immobilisations données en crédit-bail et location	-4 328 595	2 811 033
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (II + I)	-2 180 013	3 839 348
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	3 599 235	20 167
(-) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	1 815	32 125
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	822 624	1 245 626
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	858 800	776 789
(-) Intérêts perçus	49 754	91 411
(-) Dividendes perçus	639 333	652 566
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2 608 712	-1 226 055
(-) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(-) Emission de dettes subordonnées	-	1 050 000
(-) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(-) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	1 050 000
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	619 975	504 283
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	850 263	835 079
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-1 470 237	-1 339 362
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	-1 041 538	1 263 91
VII TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	7 135 953	5 872 022
VIII TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 094 414	7 135 953

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
 (2) Y compris IRR utilisés
 (3) Y compris PER utilisés
 (4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

7, Boulevard Othman Sbaoui
Casablanca

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Comptes ordinaires débiteurs	2 291 862	1 619 461	1 893 598	4 108 255	9 913 176	10 950 774
Valeurs reçues en pension	-	120 208	-	-	120 208	626 998
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	120 208	-	-	120 208	626 998
Prêts de trésorerie	-	1 893 118	965 971	1 873 088	4 732 177	4 851 915
Au jour le jour	-	-	65 218	410 523	475 741	513 091
À terme	-	1 893 118	900 753	1 462 565	4 256 436	4 338 824
Prêts financiers	-	4 560 645	8 583 571	517 798	13 662 014	13 106 251
Autres créances	-	724 674	-	-	724 674	387 150
Intérêts courus à recevoir	-	77 613	-	8 771	86 384	79 758
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 291 862	8 995 719	11 443 140	6 507 912	29 238 633	30 012 826

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	2 714 598	2 287 763	26 073 834	2 583 983	33 660 178	34 273 772
Comptes à vue débiteurs	293 586	2 287 763	10 235 171	1 475 748	14 292 268	14 758 899
Créances commerciales sur le Maroc	41 095	-	4 182 797	1 116	4 225 008	4 390 827
Crédits à l'exportation	-	-	223 985	1 004 691	1 228 676	1 302 259
Autres crédits de trésorerie	2 379 917	-	11 431 881	102 428	13 914 226	13 821 787
Crédits à la consommation	-	-	28 800	8 382 743	8 411 543	8 037 027
Crédits à l'équipement	5 541 908	10 945 194	13 649 831	3 394 074	33 531 007	27 347 075
Crédits immobiliers	277 067	7 153 498	7 153 498	32 281 745	39 712 310	41 039 394
Autres crédits	1 000 000	24 283 494	452 558	210 748	25 946 800	17 287 347
Créances acquises par facturation	1 905 985	-	832 378	-	2 738 363	2 626 910
Intérêts courus à recevoir	104 594	76 494	627 609	221 168	1 029 865	959 820
Créances en souffrance	1 158	-	2 930 006	2 181 820	5 112 984	5 093 405
Créances pré-doutées	-	-	1 424	471 805	473 228	418 089
Créances douteuses	-	-	460 622	300 960	761 582	1 027 416
Créances compromises	1 158	-	2 465 660	1 409 055	3 875 874	3 647 900
TOTAL	11 545 310	37 592 945	51 748 514	49 256 280	150 143 050	136 664 751

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics		Emetteurs privés		Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Financiers	Non Financiers	Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	31 508	5 207 459	50 557	1 565 009	6 854 534	8 031 330	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	31 508	4 739 790	50 557	1 125 400	5 947 255	5 915 973	
Obligations	-	467 670	-	439 610	907 279	2 115 357	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-	
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-	
Titres non cotés	26 790	43 173 569	14 929 755	5 872 449	64 002 564	53 612 726	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	42 489 231	-	42 489 231	35 404 208	-	
Obligations	-	474 835	1 053 719	1 528 554	2 235 012	-	
Autres titres de créance	26 790	-	29 766	35 323	91 879	243 326	
Titres de propriété	-	-	14 344 298	4 769 138	19 113 436	15 051 201	
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-	
Intérêts courus	-	684 338	80 856	14 269	779 463	618 979	
TOTAL	58 298	48 381 029	14 980 312	7 437 459	70 857 098	61 644 056	

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values		Provisions
				Latentes	Moins-values	
Titres de transaction	52 641 582	52 641 582	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	36 501 742	36 501 742	-	-	-	-
Obligations	156 469	156 469	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	15 983 371	15 983 371	-	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	7 312 019	7 226 561	7 226 561	-	-	85 458
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 991 700	3 909 492	3 909 492	-	-	82 208
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	95 125	91 879	91 879	-	-	3 246
Titres de propriété	3 225 194	3 225 190	3 225 190	-	-	3
Titres d'investissement	10 988 955	10 988 955	12 793 122	1 822 757	18 590	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 705 033	8 705 033	9 940 975	1 235 942	-	-
Obligations	2 283 922	2 283 922	2 852 147	586 815	18 590	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	70 942 556	70 857 098	20 019 684	1 822 757	18 590	85 458

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	31/12/2024		31/12/2023	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-doutées	506 598	33 370	478 149	60 060
Créances douteuses	1 711 109	947 227	2 098 271	1 070 855
Créances compromises	12 036 321	8 160 447	10 899 791	7 251 891
TOTAL	14 254 028	9 141 044	13 476 210	8 382 805

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	31/12/2024		31/12/2023	
	Montant	Provisions	Montant	Provisions
Instruments optionnels achetés	2 309	7 005	-	-
Opérations diverses sur titres	318 515	176 345	-	-
Débiteurs divers	1 643 076	1 453 815	-	-
Sommes dues par l'Etat	1 429 360	1 277 818	-	-
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	-	-
Sommes dues par le personnel	-	-	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	139 663	140 747	-	-
Divers autres débiteurs	74 053	35 249	-	-
Valeurs et emplois divers	3 108 290	3 215 057	-	-
Comptes de régularisation	3 094 479	2 952 368	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	25 197	104 661	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	45 749	61 395	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	12 031	18 230	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	663 032	857 175	-	-
Produits à recevoir	502 333	439 527	-	-
Charges constatées d'avance	160 699	417 648	-	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	2 350 470	1 920 907	-	-
Autres comptes de régularisation	-	-	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-	-	-
TOTAL	8 162 050	7 800 580	-	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés	11 567 533
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	11 567 533
Engagements reçus	792 239
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	792 239

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut ou début de l'exercice	Reclassement brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice/Autres variations	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	1 237 262	-25	630 245	192 672	1 674 810	568 824	-459	124 498	-	692 863	981 947
Droit au bail	96 190	-40	1 000	97 150	-	-	-	-	-	-	97 150
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 141 072	15	629 245	192 672	1 577 660	568 824	-459	124 498	-	692 863	884 797
Immobilisations corporelles	7 296 094	-98 223	228 554	45 164	7 381 261	4 507 008	-33 944	179 035	6 431	4 645 669	2 735 593
Immobilier d'exploitation	2 350 432	-	11 173	-	2 361 606	386 856	-	29 505	-	416 362	1 945 244
Terrain d'exploitation	232 783	-	-	-	232 783	-	-	-	-	-	232 783
Immobilier d'exploitation - Bureaux	2 117 650	-	11 173	-	2 128 823	386 856	-	29 505	-	416 362	1 712 461
Immobilier d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 205 925	900	125 597	45 164	2 287 258	1 908 093	-77	67 746	6 431	1 969 331	317 928
Mobilier de bureau d'exploitation	591 458	42	60 724	44 009	616 677	440 609	1 800	12 363	3 891	450 881	165 795
Matériel de bureau d'exploitation	232 401	-39	3 288	1 732	233 918	223 408	-39	3 733	1 732	225 369	8 549
Matériel informatique	1 193 953	897	54 217	1 249 066	1 249 066	1 069 086	-1 838	46 719	808	1 114 567	134 499
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	76 494	-	1 058	1 884	78 668	76 005	-	3 150	-	77 251	1 417
Autres matériel d'exploitation	108 619	-	310	-	108 929	99 487	-	1 775	-	101 261	7 668
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 192 608	-123	74 919	-	2 267 404	1 920 726	-167	62 375	-	1 982 934	284 471
Immobilisations corporelles hors exploitation	547 128	-99 000	16 865	-	464 993	291 333	-33 700	19 409	-	277 043	187 950
Terrain hors exploitation	67 199	-19 800	470	-	47 869	-	-	-	-	-	47 869
Immobilier hors exploitation	308 740	-79 200	1 883	-	231 423	156 637	-33 700	12 211	-	135 148	96 274
Mobilier et matériel hors exploitation	72 064	-	2 507	-	74 572	59 429	-	2 587	-	62 016	12 555
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	99 124	-	12 005	-	111 130	75 267	-	4 612	-	79 878	31 252
TOTAL	8 533 356	-98 248	858 800	237 836	9 056 072	5 075 832	-34 403	303 533	6 431	5 338 532	3 717 540

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2024		31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	188 400	-	188 400	196 021	188 400	196 021
Créances subordonnées à la clientèle	-					

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraites au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
						Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions		
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat												
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	512 576	42 367	83 657	-17 840	453 446	30 726	90 147	-	-	-	-	363 298
Crédit-bail mobilier	6 567	5 996	216	-40	6 311	625	4 374	-	-	-	-	1 938
Crédit-bail mobilier en cours	341 922	5 996	79 822	-	267 696	21 473	43 940	-	-	-	-	223 756
Crédit-bail mobilier loué	341 922	5 996	79 822	-	267 696	21 473	43 940	-	-	-	-	223 756
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	154 589	36 771	2 559	-470	188 332	8 628	41 834	-	-	-	-	146 498
Crédit-bail immobilier en cours	-	36 771	-	-	36 771	-	-	-	-	-	-	36 771
Crédit-bail immobilier loué	154 589	-	2 559	-470	151 561	8 628	41 834	-	-	-	-	109 727
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	9 497	-	1 060	-17 331	-8 893	-	-	-	-	-	-	-8 893
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple												
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	512 576	42 367	83 657	-17 840	453 446	30 726	90 147					363 298

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	76 695	861 047	5 376 108	4 513 850	2 487 439	
Valeurs données en pension	41 332 972	4 007 381	-	45 340 353	33 064 327	
Au jour le jour	600 002	-	-	600 002	-	
À terme	40 732 970	4 007 381	-	44 740 351	33 064 327	
Emprunts de trésorerie	1 903 000	4 403 175	-	7 074 651	14 178 195	
Au jour le jour	-	632 000	-	632 000	3 219 596	
À terme	1 903 000	3 771 175	-	7 68 476	6 442 651	10 958 597
Emprunts financiers	-	12 571	-	931 183	1 345 806	
Autres dettes	9 306	275 617	822 970	1 107 895	132 884	
Intérêts courus à payer	73 804	35 450	10 229	9 928	119 414	134 812
TOTAL	43 319 082	8 800 894	1 694 245	5 273 124	59 087 344	51 343 461

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Instruments optionnels vendus	1 768	- 11 129
Opérations diverses sur titres	5 726 084	3 345 015
Créditeurs divers	3 006 266	2 172 679
Sommes dues à l'Etat	2 440 148	1 511 141
Sommes dues aux les organismes de prévoyance	47 726	46 740
Sommes diverses dues au le personnel	317 046	289 024
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	94	69
Fournisseurs de biens et services	-14 636	52 912
Divers autres créditeurs	215 089	272 725
Comptes de régularisation	3 943 382	3 481 566
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	110 473	54 246
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	164 088	658 005
Charges à payer et produits constatés d'avance	687 215	607 119
Autres comptes de régularisation	2 981 605	2 162 196
TOTAL	12 677 501	9 008 131

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
Provisions déduites de l'Actif :	9 046 263	1 602 553	731 482	-15 871	9 901 463
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	8 339 066	1 426 583	627 609	- 673	9 137 368
Agiés réservés	45 759	-	40 062	-	3 677
Titres de placements	35 170	85 458	33 811	-1 359	85 458
Titres de participation et emplois assimilés	628 288	90 512	30 000	-13 839	674 961
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	1 750 113	526 875	165 129	-101	2 111 759
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	67 084	124 813	-	-	191 897
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 262 091	311 190	1 832	-	1 571 449
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	175 792	90 872	3 455	-101	263 108
Provisions réglementées	245 147	-	159 842	-	85 305
TOTAL GÉNÉRAL	10 796 376	2 129 428	896 610	-15 972	12 013 222

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	08/02/2024	06/02/2025	3,42%	535 000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2026	3,61%	25 000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2026	3,55%	590 000,00
CD BOA	15/04/2024	14/04/2025	3,37%	800 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1 395 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2026	3,55%	775 000,00
CD BOA	06/05/2024	05/05/2025	3,40%	300 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	400 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2026	3,55%	150 000,00
CD BOA	09/05/2024	08/05/2025	3,40%	70 000,00
CD BOA	18/07/2024	16/01/2025	2,94%	1 500 000,00
TOTAL				7 723 700

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	18 335 916	714 600	-32 512	19 218 005
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 784 289	714 600	-61 560	7 867 329
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 291 322	-	599 049	10 890 370
Capital	2 125 656	-	32 207	2 157 863
Capital appelé	2 125 656	-	32 207	2 157 863
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	79	10	-	89
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 564 873	-1 564 873	-	1 886 195
TOTAL	22 226 525	-850 259	305	23 262 153

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	4,77%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	5,12%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	6,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	6,4%	Perpétuel	-	800 000
DH	910 000	1	5,13%	Perpétuel	-	910 000
DH	910 000	1	4,63%	Perpétuel	-	910 000
DH	500 000	1	4,74%	Perpétuel	-	500 000
DH	500 000	1	5,36%	Perpétuel	-	500 000
DH	400 000	1	4,95%	Perpétuel	-	400 000
DH	100 000	1	5,90%	Perpétuel	-	100 000
DH	970 000	1	5,37%	Perpétuel	-	970 000
DH	20 000	1	5,74%	Perpétuel	-	20 000
DH	600 000	1	4,76%	10 ANS	-	600 000
DH	1 374 000	1	4,27%	10 ANS	-	1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ANS	-	447 200
DH	78 300	1	3,76%	10 ANS	-	78 300
DH	1 473 900	1	4,06%	10 ANS	-	1 473 900
DH	400 000	1	3,58%	10 ANS	-	400 000
DH	1 000 000	1	3,96%	10 ANS	-	1 000 000
						11 900 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement et de garantie donnés	28 995 708	25 231 736
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	203 349	359 896
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	203 349	359 896
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 361 243	7 755 136
Crédits documentaires import	3 629 095	3 060 937
Acceptations ou engagements de payer	1 954 705	1 417 545
Ouvertures de crédit confirmés	1 641 217	2 582 045
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	236 723	-
Autres engagements de financement donnés	899 502	694 589
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 761 501	5 553 098
Crédits documentaires export confirmés	-99 111	-105 780
Acceptations ou engagements de payer	27 853	70 624
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	713 619	574 176
Engagements en souffrance	6 119 139	5 014 078
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	13 669 615	11 563 606
Garanties de crédits donnés	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	8 535 209	7 511 175
Autres cautions et garanties donnés	5 134 406	4 052 431
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	22 029 542	22 544 719
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 062 761	18 694 233
Engagements de financement import	8 448 057	8 835 403
Autres garanties reçues	9 614 704	9 860 830
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 966 781	3 848 485

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	26 295 949	-	-
Autres titres	19 582 370	-	-
Hypothèques	120 498 484	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	338 852 497	-	-
TOTAL	505 229 301		

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	38 635 935	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934	-	-
TOTAL	39 412 869		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de DH	
BILAN	Montant
Actif	31 037 489
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	195 217
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 046 595
Créances sur la clientèle	8 488 272
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7 036 043
Autres actifs	319 745
Titres de participation et emplois assimilés	5 666 544
Créances subordonnées	186 186
Immobilisations données en crédit-bail et location	97 391
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 496
Passif	15 127 548
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de banque et assimilés	6 793 760
Dépôts de la clientèle	8 176 357
Titres de créance émis	-
Autres passifs	157 431
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
Hors bilan	14 299 630
Engagements donnés	9 389 624
Engagements reçus	4 910 006

RÉSEAU

En nombre		
	31/12/2024	31/12/2023
Guichets permanents	638	656
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	866	816
Succursales et agences à l'étranger	22	24
Bureaux de représentation à l'étranger	6	6

COMMISSIONS

En milliers de DH			
	31/12/2024	31/12/2023	
Commissions perçues	2 018 099	1 941 749	
Sur opérations avec les établissements de crédit	476 683	450 238	
Sur opérations avec la clientèle	467 548	560 557	
Sur opérations de change	-	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	50 564	43 735	
Sur produits dérivés	-	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	27 085	26 008	
Sur moyens de paiement	639 900	561 125	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-	
Sur ventes de produits d'assurance	49 427	53 523	
Sur autres prestations de service	306 892	246 563	
Commissions versées	688 781	726 595	
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	
Sur opérations avec la clientèle	-	-	
Sur opérations de change	501 347	565 097	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-	
Sur produits dérivés	334	193	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	16 195	15 247	
Sur moyens de paiement	170 904	146 059	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-	
Sur ventes de produits d'assurance	-	-	
Sur autres prestations de service	-	-	

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH			
PRODUITS ET CHARGES	31/12/2024	31/12/2023	
Produits	5 143 182	2 641 742	
Gains sur les titres de transaction	3 523 445	1 173 523	
Plus-value de cession sur titres de placement	47 802	65 783	
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	33 811	5 084	
Gains sur les produits dérivés	141 838	395 995	
Gains sur les opérations de change	1 396 287	1 001 456	
Charges	3 421 124	1 663 279	
Pertes sur les titres de transaction	2 533 557	991 221	
Moins value de cession sur titres de placement	2 710	4 107	
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	85 458	35 170	
Pertes sur les produits dérivés	87 245	152 329	
Pertes sur opérations de change	712 154	480 451	
RÉSULTAT	1 722 059	978 463	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH			
CHARGES	31/12/2024	31/12/2023	
Charges de personnel	1 689 899	1 680 278	
Impôts et taxes	72 586	78 327	
Charges extérieures	1 690 785	1 678 890	
Datations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	303 417	227 425	

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

En milliers de DH				
	Nombre de comptes		Montants	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	45 852	43 067	281 511 766	247 139 187
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Datation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	94	92	131 699 943	119 121 688
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

En milliers de DH			
CATÉGORIE DE TITRES	31/12/2024	31/12/2023	
Titres de participation	907	11 518	
Participations dans les entreprises liées	633 850	639 273	
Titres de l'activité de portefeuille	-	403	
Emplois assimilés	96 044	78 688	
TOTAL	730 801	729 883	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH			
	31/12/2024	31/12/2023	
Produits et charges			
Autres produits et charges bancaires	1 177 487	491 887	
Autres produits bancaires	5 610 763	3 202 332	
Autres charges bancaires	4 433 276	2 710 445	
Produits et charges d'exploitation non bancaires	189 918	2 628	
Produits d'exploitation non bancaires	209 063	83 407	
Charges d'exploitation non bancaires	19 145	80 779	
Datations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 509 638	1 579 503	
Autres produits	-	-	
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	736 251	531 575	

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant
I- Résultat Net Comptable	1 886 195
Bénéfice net	1 886 195
Perte nette	-
II- Réintégration fiscales	1 331 855
1- Courantes	412 312
Charges non déductibles	412 312
2- Non courantes	919 542
Impôts sur les sociétés	919 542
III- Déductions fiscales	810 345
1- Courantes	-
Dividendes	650 532
2- Non courantes	-
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	159 811
VI- Résultat fiscal	2 467 707
Impôts sur les sociétés	919 643
VI- Résultat net fiscal	1 488 164

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

En milliers de DH	
I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 886 195
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	412 312
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	650 532
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 647 975
(-) Impôt théorique sur résultat courant	634 470
(=) Résultat courant après impôts	1 251 725

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En milliers de DH				
	Salde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Salde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	91 739	756 687	726 826	101 600
B- TVA à récupérer	28 274	484 964	481 947	31 292
Sur charges	19 929	410 237	408 475	21 691
Sur immobilisations	8 345	74 728	73 472	9 601
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	63 465	251 722	244 879	70 308

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 2 157 863 330 DIRHAMS		VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10 DIRHAMS		
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL INSCRIT NON APPELÉ :-				
En milliers de DH				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	Part du capital détenue (%)
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	58 255 089	59 137 729	27,41%
OCAPITAL GROUP	81, Avenue de l'Armée Royale, 14 ^{ème} étage, Casablanca	14 924 777	15 457 619	7,6%
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 988 704	2 018 835	0,94%
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES (*)	Intersection boulevard de l'Aéroposte et boulevard Main Street, Casa-Anfa, Hay Hassan, Rabat	8 362 582	8 489 292	3,9%
ET DE GESTION (*)	Place Moulay El-Hasson - ex Piétri - BP 408 - Rabat	17 272 828	17 534 537	8,13%
GRUPE MAMDA/MCMA (*)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouki - Rabat	10 657 771	10 820 967	5,01%
PERSONNEL BOA	-	2 251 883	2 299 530	1,07%
SPIC ET DIVERS	-	37 152 779	37 373 456	17,32%
TOTAL (1)		150 846 413	153 131 965	
B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Gêralde-Guillaume Raffaisen, 67000 Strasbourg - France	52 200 985	52 991 909	24,56%
INVESTIMENT NATIONAL	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	9 518 244	9 662 459	4,48%
TOTAL (2)		61 799 229	62 654 368	
TOTAL (1) + (2)		212 565 642	215 786 333	100%

(*) Nombre d'actions déclaré par l'actionnaire
(**) Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (3 075 082 actions)

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de DH			
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 25 Juin 2024	-	-	-
Rapport à nouveau	79	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	850 263
Résultats nets de l'exercice	1 564 873	Autres affectations	714 689
Prélèvement sur les bénéfices	-	-	-
Autres prélèvements	-	-	-
TOTAL A	1 564 952	TOTAL B	1 564 952

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de DH			
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres et assimilés	35 408 147	34 364 505	33 601 517
Opérations et résultats de l'exercice	-	-	-
Produit net bancaire	8 314 524	7 188 158	6 630 368
Résultat avant impôts	8 805 748	7 644 804	7 051 497
Impôts sur les résultats	919 542	629 932	406 902
Bénéfices distribués	850 263	835 079	827 427
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	714 689	690 019	678 465
Résultat par titre (en MAD)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	7,36	7,31	7,31
Bénéfice distribué par action ou part sociale	4,00	4,00	3,94
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 689 899	1 680 278	1 736 291
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 666	4 650	4 671

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I- DATATION	
Date de clôture (1)	31/12/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	21/03/2025
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
	Favorable (Néant)
	Défavorable (Néant)

EFFECTIFS

En nombre			
	31/12/2024	31/12/2023	
Effectifs rémunérés	4 666	4 650	
Effectifs utilisés	4 666	4 650	
Effectifs équivalent plein temps	4 666	4 650	
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-	
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-	
Cadres (équivalent plein temps)	4 439	4 493	
Employés (équivalent plein temps)	227	157	
Dont effectifs employés à l'étranger	45	50	

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

En milliers de DH						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 502 112	13 136 221	-	13 744 737	-	31 113 070

TITRES DE PARTICIPATION

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188		82 188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000		50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000		12 000
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000		11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	115 000 000	8,70	10 000		10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK COMPANY	Gest. Im.techno.parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650		5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333		3 333
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250		1 250
MARTCO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500	15,00	375	375	-
					177 166	1 746	175 420
TITRES DES ENTREPRISES LIÉES							
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 EUR	72,41	2 848 481		2 848 481
O TOWER	Sté d'aménagement	34 102 679	5 502 258 600	48,00	2 641 084		2 641 084
BANK OF AFRICA UK	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 GBP	100,00	1 295 761		1 295 761
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089 EUR	100,00	841 520		841 520
SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410		707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000		450 000
MAGHREBAJL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770		370 770
BANK AL KARAM	Banque participative	5 500 000	550 000 000	100,00	354 000		354 000
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882		336 882
BOA USANDA	Ets de crédit/étranger	71 116 055	150 000 000 000 UGX	47,41	142 148		142 148
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit/étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	52,38	135 276		135 276
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 249 996	500 000 000	25,00	125 000		125 000
HANOUBY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	-
BOA CONGO	Ets de crédit/étranger	547 940	14 340 000 000 FCFA	38,21	102 431	17 682	84 749
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000		100 000
IMMOBILIÈRE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357		78 357
DAMANE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	100,00	57 000		57 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817		51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591		46 591
BOA EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 EUR	78,00	39 636		39 636
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700		29 700
RM EXPERTS	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000		20 000
DOCUPRINT	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000		19 000
EULER HERMES ACOMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001		10 001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750		6 750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443		6 443
STE FINANCIÈRE Italia	Société financière	600 000	600 000 EUR	100,00	6 311	6 311	-
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000		5 000
Eurafric Information	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100		4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025		3 025
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SAISS IMMO NE JMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MOHT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
GOLÉMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
KAMAT TILLIA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00			
					10 955 606	147 522	10 808 084
TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES							
TITRES DE L'ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE							
PROPARGO	Ets de crédit multi-national	1 263 425	1 353 513 248 EUR	1,49	168 772		168 772
E.S.F.G.	Ets de crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	167 719		167 719
E.S.I	Ets de crédit/étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	144 378	144 378	-
USABE ARAB ITALIAN BANK	Ets de crédit/étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	69 681	18 077	51 604
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets de crédit	6 000	150 000 000 USD	4,30	60 648		60 648
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	3 863	304 074 K EUR	1,33	41 050		41 050
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373		31 373
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	1 902	94 061 K EUR	2,02	21 270	4 643	16 626
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	156 862	110 000 000	19,61	19 608		19 608
EmergingTech Ventures Fund I	Fonds d'investissement	150 000	223 524 600	6,72	18 793		18 793
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	13 458	5 395	8 063
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	63 785	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
AMETHIS III	Sté d'invest en capital à risque	184	234 500 000 EUR	2,13	9 614		9 614
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	226 000 000	4,26	7 816		7 816
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets de crédit /étranger	30	920 528 000 USD	0,01	3 119		3 119
FONDS MONÉTAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	3 033		3 033
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500 000	285 227 200	17,50	2 386		2 386
AFRICASO INFRASTRUCTURE FUND I	Fonds d'investissement	2 500	216 208 461 USD	1,16	971		971
FROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250		250
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	3 380 000	5,88	59		59
					796 331	349 433	446 898
515 TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE							
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG BANK	Banque d'investissement	1 425 325	700 159 200	4,07	103 997		103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	924 673 700	9,00	96 807		96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	186 078	138 424 700	13,44	91 359	81 197	10 163
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000		60 000
Bank of Palestine	Banque d'investissement	2 858 940	230 677 334 USD	1,24	50 557		50 557
SOGEPOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622		4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 335	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690		1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
IMMOBILIÈRE INTERBANCAIRE	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267		1 267
SAPNO	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000		1 000
MAROCLEAR	Dépôt central	803	100 000 000	4,02	803		803
IMPRESSION PRESSE ÉDITION	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500		500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIÉTÉ ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
PORTNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180		180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	25	434 020 000 EUR	0,01	23		23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9		9
RMA	Assurances	5	1 196 170 800	0,00	2		2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00	2		2
					419 512	87 089	332 423
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS							
BAB CONSORTIUM					778 941		778 941
IMMOBILIÈRE RIYAD ALNOUR					501 301		501 301
FARACHA IMMO					172 540	26 119	146 421
KRAKER IMMO					115 029		115 029
SAISS IMMO NE JMA					112 877		112 877
KAMAT TILLIA					101 279	61 000	40 279
SUX HILL SECONDO					52 341		52 341
JASPE IMMO					37 915		37 915
AKENZA IMMO					27 174		27 174
SUX HILL PRIMERO					26 423		26 423
SUX HILL TERCIO					18 313		18 313
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17 500		17 500
GOLÉMPRIME IMMO					11 006		11 006
MOHT IMMO					5 794		5 794
ECOPARC DE BERRECHID					4 736		4 736
DAMANE CASH					2 500		2 500
MARTCO					1 500	1 500	-
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					93		93
MONET IMMO					55		55
SALAM PRIMERO					55		55
DENIM PRIMERO 1					55		55
ERRAHA NAKHIL					54		54
VILLASBUGAN IMMO					54		54
BERLY IMMO					54		54
MAADEN SECONDO					54		54
</							

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES TANGER OFFSHORE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
 Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	 2 109	 1 329
 Créances sur les établissements de crédit et assimilés	 6 072 882	 6 735 793
. A vue	1 522 990	1 611 245
. A terme	4 549 892	5 124 548
 Créances sur la clientèle	 5 366 429	 6 297 494
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 135 893	1 088 824
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4 226 917	5 204 905
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3 619	3 765
 Créances acquises par affacturage	 -	 -
 Titres de transaction et de placement	 3 129 740	 1 631 108
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 042 355	1 579 260
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	87 385	51 848
. Certificats de Sukuks	-	-
 Autres actifs	 1 102 273	 894 797
 Titres d'investissement	 911 837	 2 115 358
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	911 837	2 115 358
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
 Créances subordonnées	 -	 -
 Dépôts d'investissement placés	 -	 -
 Immobilisations données en crédit-bail et en location	 97 391	 68 906
 Immobilisations données en Ijara	 -	 -
 Immobilisations incorporelles	 1 405	 1 863
 Immobilisations corporelles	 91	 57
 TOTAL DE L'ACTIF	 16 684 156	 17 746 706

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
 Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	 -	 -
 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	 12 955 713	 14 546 553
. A vue	1 111 463	1 143 185
. A terme	11 844 250	13 403 367
 Dépôts de la clientèle	 2 598 844	 2 206 048
. Comptes à vue créditeurs	1 551 355	1 797 675
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	1 022 154	389 219
. Autres comptes créditeurs	25 334	19 154
 Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	 -	 -
 Titres de créance émis	 -	 -
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
 Autres passifs	 894 126	 800 031
 Provisions pour risques et charges	 2 893	 2 994
 Provisions réglementées	 -	 -
 Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	 -	 -
 Dettes subordonnées	 -	 -
 Dépôts d'investissement reçus	 -	 -
 Ecarts de réévaluation	 -	 -
 Réserves et primes liées au capital	 114 679	 114 983
 Capital	 5 056	 4 946
 Actionnaires. Capital non versé (-)	 -	 -
 Report à nouveau (+/-)	 -	 -
 Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	 -	 -
 Résultat net de l'exercice (+/-)	 112 846	 71 150
 TOTAL DU PASSIF	 16 684 156	 17 746 706

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
 ENGAGEMENTS DONNES	 1 096 785	 722 843
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	236 943	708
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	567 941	581 555
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	187 199	140 580
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	104 702	-
 ENGAGEMENTS RECUS	 4 910 156	 4 636 113
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 405 608	2 284 110
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 504 548	2 352 003
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	 1 235 862	 1 247 254
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	342 160	401 250
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	246 835	215 512
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	151 886	125 670
Produits sur titres de propriété (*) et certificats de Sukuks	449	197
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	8 417	8 782
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	19 598	13 234
Autres produits bancaires	466 518	482 609
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	 1 031 291	 1 087 572
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	587 513	608 047
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	38 524	24 964
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	5 607	5 834
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	399 647	448 726
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
 PRODUIT NET BANCAIRE	 204 571	 159 682
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	 9 395	 8 523
Charges de personnel	5 278	4 774
Impôts et taxes	45	39
Charges externes	3 629	3 259
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	443	452
 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	 8	 3 814
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	3 802
Pertes sur créances irrécouvrables	8	12
Autres dotations aux provisions	-	-
 REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	 -	 -
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
 RESULTAT COURANT	 195 168	 147 344
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	7 183	20 572
 RESULTAT AVANT IMPÔTS	 187 985	 126 773
Impôts sur les résultats	75 140	55 622
 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	 112 846	 71 150

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	740 881	742 432
(-) Intérêts et charges assimilés	626 038	633 012
 MARGE D'INTERET	 114 843	 109 421
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
 MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	 -	 -
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	8 417	8 782
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	5 607	5 834
 RESULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	 2 810	 2 948
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
 RESULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	 -	 -
(+) Commissions perçues	20 382	13 969
(-) Commissions servies	797	366
 MARGE SUR COMMISSIONS	 19 585	 13 603
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	- 3 309	31 590
(+) résultat des opérations de change	18 426	1 150
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	52 082	1 433
 RESULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	 67 198	 34 173
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Diverses autres produits bancaires	449	197
(-) Diverses autres charges bancaires	315	659
 (+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	 -	 -
 PRODUIT NET BANCAIRE	 204 571	 159 682
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	9 395	8 523
 RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	 195 176	 151 158
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	- 8	- 3 814
(+) autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-
 RESULTAT COURANT	 195 168	 147 344
 RESULTAT NON COURANT	 - 7 183	 - 20 572
(-) Impôts sur les résultats	75 140	55 622
 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	 112 846	 71 150

	31/12/2024	31/12/2023
 (+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	 112 846	 71 150
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	443	452
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(+) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
 (+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	 113 288	 71 602
(+) Bénéfices distribués	-	-
 (+) AUTOFINANCEMENT	 113 288	 71 602